

*Commune de MONTMEYRAN*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D200220-03**

L'an deux mille vingt, le 20 février, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2020

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Elodie GRASSOT (procuration à Annabelle DUPRET), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX

**Secrétaire de séance** : Annabelle DUPRET

**OBJET : Finances – Affectation des résultats 2019**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant les résultats dégagés du compte administratif 2019,

Le conseil municipal décide de l'affectation des résultats telle qu'elle est annexée à la présente.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	16
Conseillers-ères représenté-e-s	1
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 21 février 2020

Le maire